

Ordre du jour :

- **Présentation des variantes et des modalités de classement**
- **Composition des comités territoriaux**
- **Intégration de la liaison Nice-Italie dans le projet**

— Chapitre 1

LGV PACA

Nouveau planning

3 COPIL du 12 mai 2011



LGV
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

Objectifs du Comité de Pilotage du 12 mai 2011:

- ✓ Valider le fichier des variantes,
- ✓ Valider la matrice multicritères,
- ✓ Valider la méthodologie de sélection des scénarios,
- ✓ Valider la composition des COTER,
- ✓ Prendre en compte la réalisation du dossier de saisine de la CNDP sur le tronçon Nice – Italie.

Comité de Pilotage du 11 juillet 2011 :

- ✓ choisir les scénarios de projet qui seront proposés à la concertation.

Séminaire du 22 et 23 juin 2011 :

- ✓ **Comité technique spécifique** pour étudier et sélectionner les scénarios qui seront présentés au Comité de Pilotage du 11 juillet 2011.

Comité Technique du 29 juin 2011 :

- ✓ Valider les fiches scénarios qui seront présentées au Comité de Pilotage du 11 juillet 2011.

Comité Territoriaux à prévoir en juin 2011 :

- ✓ établir la méthode de travail des COTER,
- ✓ présenter l'organisation des EPEUP,
- ✓ présenter la méthodologie et les éléments de choix des scénarios par le comité de pilotage,
- ✓ préparer les phases de concertation,
- ✓ présenter la charte de concertation.

Chapitre 2

LGV PACA, Présentation des Variantes Fonctionnelles

Variantes fonctionnelles du projet

- **Secteur de Marseille**
2 variantes + 2 options
- **Secteur de Toulon**
5 variantes
- **Secteur Est Var**
3 variantes
- **Secteur Ouest Alpes Maritimes**
5 variantes
- **Secteur Nice-Italie**
3 variantes + 1 option

18
variantes
+
3 options



**FICHER DES VARIANTES
FONCTIONNELLES**

Chapitre 3

LGV PACA, Grille multicritères & Modalités de Classement des variantes

Grille multicritères

La grille d'analyse multicritères sert à évaluer les différentes variantes fonctionnelles du projet. Elle sera utilisée dans les étapes suivantes des études, jusqu'à la sélection des tracés en phase 2 des EPEUP.

- *Elle couvre tous les champs thématiques pertinents, en cohérence avec les objectifs généraux de développement durable;*
- *Elle sera affinée au fur et à mesure que les études elles-mêmes s'affineront ;*
- *Elle permet une évaluation « objective », c'est-à-dire dont les termes peuvent être partagés et justifiés.*

Items de la grille multicritères

I - Objectifs transports

- Axe 1.1 : Développer un système de transport ferroviaire à haut niveau de service dans une perspective européenne
- Axe 1.2 : Améliorer globalement le système ferroviaire régional
- Axe 1.3 : Mieux organiser les déplacements à l'intérieur des aires métropolitaines

II – Objectifs environnementaux et d'aménagement du territoire

- Axe 2.1 : Lutter contre le changement climatique et anticiper ses conséquences
- Axe 2.2 : Préserver la biodiversité
- Axe 2.3 : Préserver le cadre de vie
- Axe 2.4 : Protéger les ressources naturelles
- Axe 2.5 : Favoriser un aménagement durable des territoires

III – Objectifs sociaux et économiques

- Axe 3.1 : Renforcer l'attractivité économique des territoires
- Axe 3.2 : Contribuer à une meilleure équité sociale
- Axe 3.3 : Créer le maximum de valeur pour la collectivité
- Axe 3.4 : Rechercher la viabilité économique du projet

Analyse des variantes par secteur

- **Méthodologie d'analyse des variantes :**

 L'évaluation des variantes fonctionnelles repose sur une appréciation qualitative par item de la grille d'analyse.

A ce stade, l'évaluation est limitée au niveau des objectifs et des fonctionnalités. Elle a été réalisée à « dire d'Expert ».

- **Comparaison des variantes entres elles par secteur :**

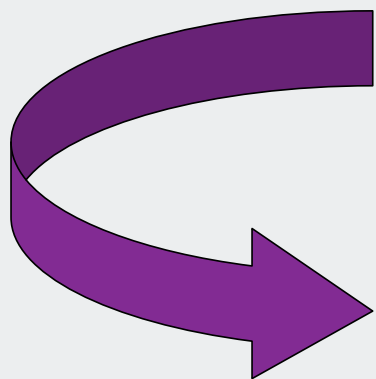
Pour un secteur donné, il s'agit d'une évaluation relative des variantes les unes par rapport aux autres



FICHE SECTEUR

Fiches Variantes

La synthèse de l'analyse multicritères sur chaque secteur donne lieu à l'établissement d'une **fiche de synthèse spécifique par variante** regroupant les caractéristiques principales de chaque variante.



Coût de la variante par rapport au scénario de référence,

Temps de parcours, ZEP, atouts - faiblesses

Aménagements spécifiques du réseau classique envisagés

FICHE VARIANTE

Chapitre 4

LGV PACA, Méthodologie de Sélection des scénarios

Evaluation des scénarios

La « **fiche scénario** » est une fiche de synthèse des caractéristiques d'un projet de système ferroviaire d'Aix-Marseille à l'Italie

Un scénario correspond à un assemblage d'une variante fonctionnelle par secteur sur chacun des secteurs pour constituer un projet de système ferroviaire complet d'Aix – Marseille à l'Italie



FICHE SCENARIO

Sélection des scénarios

Sélection des scénarios à mettre à la concertation qui sera organisée de septembre à décembre 2011 à partir d'un ensemble de « **FICHES SCENARIOS** »

Chaque fiche scénario intègre les objectifs de desserte 2023 et 2040 approuvés par le COPIL du 17 janvier 2011

➡ Présentation des fiches scénarios au Comité de Pilotage du 11 juillet 2011



**CHOIX DES SCENARIOS
A CONCERTER**

Evaluation des scénarios

1^{ère} étape : Etablissement des variantes fonctionnelles du projet par le COTHEM S&F
➔ *Fichier des variantes*

2^{ème} étape : Définition de la matrice multicritères
➔ *Grille d'analyse multicritères*

3^{ème} étape : Réalisation des fiches secteurs permettant de comparer les variantes fonctionnelles du projet sur un secteur donné au travers du filtre de la matrice multicritères.
➔ *Fiche secteur*

Analyse réalisée « à Dire d'Expert »

Evaluation des scénarios

4^{ème} étape : Réalisation d'une fiche de synthèse par variante présentant les principales caractéristiques de la variante
➔ *Fiche variante*

5^{ème} étape : Etablissement et présentation des « Fiches Scénario » au Comité Technique du 29 juin 2011 pour validation
➔ *Fiche scénario*

6^{ème} étape : Sélection par le COPIL du 11 juillet 2011 des scénarios à mettre à la concertation
➔ *Scénarios à concerter*

Evaluation des scénarios

Le comité de pilotage de juillet 2011 demandera à RFF de mener la concertation à partir des scénarios de projet sélectionnés afin de permettre de dégager, dans le cadre de la concertation, celui qui sera soumis à l'approbation du ministère et aux études de la phase 2 du projet

7^{ème} étape : Démarrage de la concertation en septembre 2011 sur la base des scénarios sélectionnés

Chapitre 5

LGV PACA

Composition des

Comités Territoriaux

Composition des Comités Territoriaux

	Alpes-Maritimes	Bouches du Rhône	Var
Présidence	PREFET	PREFET	PREFET
Services de l'Etat	PREFECTURE DDTM DREAL	PREFECTURE DDTM DREAL	PREFECTURE DDTM DREAL
Co-financeurs	CONSEIL REGIONAL CONSEIL GENERAL 06 NCA MONACO	CONSEIL REGIONAL CONSEIL GENERAL 13 CUMPM CPA	CONSEIL REGIONAL CONSEIL GENERAL 83 TPM
Collectivités Territoriales ou EPCI (autres que co-financeurs)	CAPAP CASA CARF VILLE DE CANNES VILLE DE MOUGINS	Ville Marseille Pays Aubagne et de l'Etoile	CA Dracénoise CC Vallée du Gapeau CC Cœur du Var CC Sud Ste Beaufort CC Méditerranée Porte des Maures
Socio-Economique et autres	CCI Chambre d'Agriculture Chambre de métiers CESR	CCI Chambre d'Agriculture Chambre des Métiers CESR	CCI Chambre d'Agriculture Chambre des Métiers CESR
Associations	FNAUT GIR Maralpin GADSECA/UDVN 06 Les amis du rail azuréen	FNAUT UDVN 13 TGV DEVELOPPEMENT CLCV	FNAUT Stop Nuisances Cuers TGV PROVENCE COTE D'AZUR
Maître d'ouvrage	RFF	RFF	RFF
Total de participants	22	19	20

22 Comité de pilotage du 12-05-2011

I-LGVPACA.1-PRG-CPI.C03-DIP-MIS-00002 / 01



LGV
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

Comité Territorial

Comité Territorial de juin 2011:

 Présenter aux acteurs la méthode de choix des scénarios qui seront proposés par le Comité de Pilotage de juillet 2011 à la concertation

Présentation en COTER :

- Du fichier des variantes fonctionnelles
- De la matrice multicritères
- Des fiches secteurs

 *Permettre aux acteurs d'avoir des éléments d'analyse des variantes en préparation de la concertation qui débutera en septembre 2011*

— Chapitre 6

LGV PACA

Comité de la Concertation

24 COPIL du 12 mai 2011



LGV
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

Comité de la Concertation

Le comité de la Concertation prend toutes les décisions nécessaires au bon fonctionnement de la concertation sur le territoire et rend compte de ses actions et principales décisions au Comité de Pilotage.

Composition du Comité de la Concertation :

- Préfet de Région – Président du Comité de la Concertation
- Préfets de départements (13, 83, 06)
- Garant de la Concertation
- Cofinanceurs
- DGITM
- DREAL
- DDTM (13, 83, 06)
- RFF

Programmation des comités de la concertation

Le Comité de la Concertation se réunit au minimum avant chaque Comité de Pilotage et avec un rythme plus important pendant les phases formelles de la concertation

Le Comité de la Concertation est en lien avec le Collège des acteurs qui se réunira avant chaque Comité de la concertation

Collège des acteurs

Le garant de la concertation :

- assiste au Collège des acteurs,
- rend compte au Comité de la concertation des observations et des propositions d'ajustements émises par le Collège des acteurs, ainsi que ses propres observations.



Une synthèse sera présentée en Comité de Pilotage.

— Chapitre 7

LGV PACA

Section Nice-Italie

28 COPIL du 12 mai 2011



LGV
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR



2 scénarios sont envisageables pour la mise en œuvre du dossier de saisine de la CNDP et la tenue d'un débat public sur le tronçon Nice-Italie

Scénario 1 :

Le dossier de saisine est constitué pour une saisine de la CNDP avant la fin de l'année 2011.

La réponse de la CNDP à la saisine interviendrait au début de l'année 2012.

Quel que soit la décision de la CNDP, la concertation sur le tronçon Nice-Italie ne pourrait avoir lieu qu'après la période de réserve due aux élections présidentielles et législatives.

Planning Scénario 1

Le risque du *scénario 1* réside dans un décalage du planning de la concertation par rapport à celui de la section Aix–Marseille-Nice qui ne permettrait pas de pouvoir intégrer la proposition de système ferroviaire du tronçon Nice-Italie dans le dossier d’approbation ministérielle pour le lancement de la phase 2 des EPEUP.

Scénario 2 :

Le dossier de saisine de la CNDP est présenté début 2012.

Ce scénario propose de réaliser directement des réunions publiques en septembre sur les scénarios sélectionnés par le COPIL de juillet puis de réaliser la concertation sur ces scénarios dans le même temps que la concertation sur le tronçon Aix – Marseille – Toulon - Nice.

Planning scénario 2

Le scénario 2 permet :

- une concertation globale avec les collectivités sur le projet complet de Marseille à l'Italie,
- L'intégration directe du projet complet dans le dossier d'approbation ministérielle (dossier de phase 1)

Le dossier de saisine pourrait ainsi afficher l'existence d'une pré-concertation véritable étayant la possibilité **de ne pas recourir à un débat public** spécifiquement pour cette section de ligne nouvelle.

MERCI DE VOTRE ATTENTION